



COMMENT DISCUTER AVEC VOTRE

À l'heure actuelle, nombreux sont ceux qui ont des difficultés à payer l'intégralité de leur loyer à temps. Si vous doutez de votre capacité à payer le loyer du mois prochain, parlez-en à votre propriétaire ! Dans toute la ville, de nombreux propriétaires acceptent des arrangements avec leurs locataires visant à réduire ou à supprimer les frais. Ils se montrent souvent coopératifs également. Ayez confiance en vous pendant votre recherche de solution, vous ferez ce qu'il y a de mieux pour votre famille.



1. N'ATTENDEZ PAS

Engagez la discussion avant la date d'échéance du loyer afin que vous et votre propriétaire puissiez établir un échéancier qui assure votre sécurité mutuelle pour avancer.



2. SOYEZ OUVERT

Expliquez votre situation et les mesures que vous prenez pour la gérer. Soyez transparent concernant les ressources dont vous disposez et ce que vous pouvez donner.



3. PROPOSEZ UNE SOLUTION

Vous pouvez demander à votre propriétaire une réduction du loyer, une exonération du loyer en retard, l'abandon des pénalités de retard et des intérêts. Proposez un échéancier de paiement réaliste qui montre à votre propriétaire que vous avez une solution pour rattraper le retard. Faites preuve de créativité.



4. RESPECTEZ LES AUTRES CONDITIONS DE VOTRE

Engagez la discussion avant la date d'échéance du loyer afin que vous et votre propriétaire puissiez établir un échéancier qui assure votre sécurité mutuelle pour avancer.

**Vous ne savez pas comment formuler votre demande ?
Voici un exemple de ce que pouvez dire par téléphone, par message ou par e-mail :**

« Je vais avoir du retard dans le paiement du loyer ce mois-ci en raison de la perte de revenus entraînée par la pandémie de COVID-19. J'aimerais aborder la possibilité d'un paiement échelonné. Souhaitez-vous que nous en discutions ? »

Lorsqu'il accepte :

« Je peux payer 200 \$ maintenant et régler 600 \$ de manière échelonnée sur les quatre prochaines semaines. Si je respecte cet échéancier de paiement, accepteriez-vous de renoncer aux pénalités de retard et de réduire le loyer de 200 \$ jusqu'à ce que je retrouve mon emploi ? »

**REMERCEZ TOUJOURS VOTRE PROPRIÉTAIRE
POUR SA COOPÉRATION.**

If you need help, call the Eviction
Defense Coalition Hotline:
713-982-7340



Le maire Sylvester Turner

